

Domaine Santé

Filière Sage-femme

De la grossesse à l'accouchement 2

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.1007.F.12

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2021-2022

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32. Al.1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 73h = 58,4% Temps de travail accompagné : 20h = 16 % Temps de travail personnel individuel : 32h = 25,6%

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

• Ab1

Elles/ils prennent des décisions de manière autonome et assument la responsabilité du soutien, du maintien et de la restauration des processus de santé physiologiques durant les périodes de la maternité, de la construction de la famille, ainsi que durant toutes les étapes de vie marquées par des changements de santé propres aux femmes.

• Ab2

Elles/ils détectent, sous leur propre responsabilité, les écarts de la norme durant la période de fertilité et de périnatalité, et assument la mise en place d'actions efficaces pour la promotion et le maintien de la santé.

• Ab4

Elles promeuvent avec efficacité les composantes physiologiques des processus déviants de la norme.

• Bb1

Elles/ils pratiquent une communication centrée sur la personne pendant la période de fertilité des adolescentes, des femmes et des familles, en renforçant leur autonomie et leur autodétermination par une relation de confiance et une transmission d'informations pertinentes, basées sur des données probantes.

• Bb2

Elles/ils accompagnent la femme, le partenaire, le fœtus, le nouveau-né ou la nouveau-née, le couple et la famille dans la continuité, pendant les périodes de préconception, de grossesse, durant l'accouchement, les suites de couches, le post-partum et l'allaitement.

• Bb4

Elles/ils utilisent les techniques et les technologies de communication adaptées à la situation, s'expriment dans un langage accessible et emploient de manière ciblée des outils méthodologiques et didactiques pour transmettre des informations.

• Db2

Elles/ils évaluent et documentent en permanence et de façon systématique leur activité professionnelle, en se référant à des recommandations basées sur les données probantes. Elles anticipent leurs actions en fonction de leurs connaissances, expériences et intuition.

• Eb1

Elles/ils s'engagent pour la prévention et la promotion de la santé de la femme, de l'enfant et de la famille, quelles que soient les composantes socio-culturelles.

Haute école de santé
Genève

- Eb2
Elles/Ils encouragent la femme et la famille à être responsables de leur propre santé et de celle de leurs enfants et en renforcent leurs aptitudes propres.
- Fb4
Elles/Ils portent individuellement et collectivement un regard critique et réflexif sur la pratique professionnelle actuelle. Elles/Ils en identifient les questionnements, en détectent les lacunes et contribuent en permanence au développement de la profession.
- Gb1
Elles/Ils assument une responsabilité éthique dans des contextes socio-économiques et politiques variés et sont garant-e-s de la qualité de leurs prestations en faveur des femmes, des enfants et des familles.

Domaines de formation (Référence : HES-SO. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012, filière de formation Sage-femme*)

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Interventions professionnelles – D1 | <input type="checkbox"/> Problèmes sociaux et sanitaires, réponses institutionnelles – D4 | <input checked="" type="checkbox"/> Technologies et leurs fondements scientifiques – D6 |
| <input type="checkbox"/> Professions, institutions et organisations – D2 | <input checked="" type="checkbox"/> Sciences de la santé – D5 | <input type="checkbox"/> Projet de formation et projet – D7 professionnel |
| <input type="checkbox"/> Individus, cultures et sociétés – D3 | | |

Objectifs généraux du module

Consultation prénatale

Conduire une consultation de grossesse quel que soit l'âge de la grossesse (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestre) en :

- Réalisant une anamnèse complète
- Réajustant l'anamnèse à chaque consultation
- Pratiquant un examen clinique général et obstétrical, identifiant l'évolution de la grossesse sur les bases des valeurs cliniques et paracliniques pour chaque semaine de grossesse
- Identifiant les facteurs de risques
- Organisant et planifiant les examens paracliniques tout au long de la grossesse et le planning des consultations
- En intégrant des séquences de la promotion de la santé concernant l'hygiène de vie de la femme enceinte

Suivi d'accouchement et accompagnement du couple

- Accompagner les femmes dans des postures et mouvements qui favorisent la physiologie du travail de l'accouchement
- Conduire un accouchement physiologique en situation d'urgence : l'accouchement imminent
- Analyser le déroulement du travail sur la base d'un partogramme, d'un CTG et d'un dossier obstétrical, comprendre les interventions de l'équipe de soins et l'issue de l'accouchement
- Renforcer les capacités de lecture et d'interprétation d'un CTG

Nouveau-né

- Connaître la prise en charge néonatale pré et post césarienne d'un nouveau-né à terme

Méthodologie de recherche

- Identifier le champ de recherche en périnatalité et comprendre le rôle de la recherche
- Découvrir la recherche qualitative et être en mesure de lire et comprendre un article scientifique de type qualitatif.

Les objectifs spécifiques de chaque enseignement seront détaillés en cours.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Cf. plan de cours du module

- Connaissances théoriques et surveillances obstétricales et néonatales
- Mise en pratique des conseils de promotion de la santé et prévention chez la femme enceinte
- Atelier sur l'accompagnement corporel en maternité, dimension subjective et sensori-motrice
- Cours sur l'embryologie, la microbiologie et les échographies
- Apports théoriques sur les fondements de la recherche qualitative en périnatalité

Formes d'enseignement et d'apprentissage

1. Cours magistraux, en distanciel si nécessaire
2. Séminaires
3. Ateliers d'apprentissage de la pratique/ jeux de rôle
4. Pratique simulée formative

Exigences de fréquentation

80% de taux de présence est requis sur l'ensemble du module, avec un 20% d'absence toléré sur le nombre d'heures total de cours en présentiel.

Attention : Les types de cours désignés ci-dessous sont obligatoires :

Pratiques Simulées – Ateliers pratique - Pratique réflexive - Accompagnement corporel – Relations professionnelles - Séminaires

Les absences à ces types de cours doivent être dûment certifiées (certificat médical) ou justifiées par des causes majeures évaluées par la responsable de module ; ces absences doivent faire l'objet d'une information préalable (e-mail) à la référente du module. Un travail personnel complémentaire sera alors exigé, les consignes seront précisées par la référente du module. La date de reddition du travail complémentaire ainsi que sa qualité devront être conformes aux consignes de la responsable du module. En cas de non-respect des consignes, **l'étudiant-e obtiendra la note F et devra répéter le module.**

Si les absences cumulées aux cours obligatoires et aux cours non désignés comme tels dépassent 20 % du temps de présentiel total du module, le module ne peut être validé : l'étudiant obtient dès lors la note F et le module doit être répété.

Les situations exceptionnelles sont réservées.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Un test de connaissances théoriques en semaine 29
- B. Une pratique simulée sommative en semaine 37

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante (entre A et E), pour chaque validation (A et B, ci-dessus).

Pondération :

La note A compte pour 50% de la note finale

La note B compte pour 50% de la note finale

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

Note minimale

La note minimale exigée pour l'examen A et pour l'examen B est de 4/6.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3,5 et 3,9) au module Pas de remédiation

• Modalités :

En cas de remédiation, un évaluateur supplémentaire peut être requis.

Si le test de connaissances (validation A) est insuffisant, un autre examen sous la même forme sera programmé par la responsable du module, dès que possible.

Si la pratique simulée (validation B) est insuffisante, un autre examen sous une forme identique ou différente, sera programmé par la responsable du module, dès que possible.

Une remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à une remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition, un évaluateur supplémentaire peut être requis.

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance.

7. Bibliographie principale

Lansac J, Magnin G, Senthilhes L. (2013). *Obstétrique pour le praticien* (6^{ème} éd.). Issy-les –Moulineaux : Elsevier- Masson

Lansac, J., Marret, H., Oury, J-F. (2016). *Pratique de l'Accouchement*. (6^{ème} éd). Issy-les –Moulineaux : Elsevier- Masson

Merger, R., Lévy, J., Melchior, J. (2001). *Précis d'obstétrique*. (6^{ème} éd). Paris: Masson

Schaal, J-P., Riethmuller, D., Maillet, R., Uzan, M. (2012). *Mécanique & Techniques Obstétricales*. (4^{ème} éd.) Montpellier : Sauramps medical

Simkin, P & Ancheta, R. (2000). *The Labor Progress Handbook*. Blackwell Science

The National Institute for Health and Care Excellence, revu en 2017 «Intrapartum Care » disponible <https://www.nice.org.uk/guidance/cg190> (Accès 6.1.22)

Walsh et al. (2007). *Evidence-based Care for Normal Labour and Birth. A guide for midwives*, 1st edition, Routledge, New-York

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Françoise Roy Malis

Enseignants : Enseignantes de la filière Sage-femme HEdS et enseignants vacataires.

Descriptif validé le 31 janvier 2022 par

Catia Nunno Paillard

Responsable de la filière